

Dettes de loyer et cautionnaire

Par allmendinger, le 15/08/2017 à 22:24

Mon mari c est portait cautionnaire pour sa fille et son petit ami pour une location de studio, au fil de mois m'a belle fille se saignait en accumulant des petits jobs pour subvenir aux facturées, loyer... Mon mari les aider en proposant de faire rentrer le petit ami (qui se complaisait dans son confort , fil unique qui n a jamais eu à travailler) dans son lieu de travail , au bout d une semaine il ne c est plus présenté a son poste ,sans telephoner ni donner de nouvelles il etait resté au lit au bout d un certain temps il fut remercié ! qq mois plus tard il a essayé un poste de carrelier au bout de trois jours il fut en arrêt (trop dur)les loyers ne furent plus payés la dette grandie et relance sur relance les propriétaires a porter l affaire a une sorte de tribunal cuss aux dernières nouvelles l appartement à était dégradé par la violence du petit ami qui fut jeté dehors par m'a belle fille et plus de nouvelles il serait au rsa. Que peut on faire pour ne pas à avoir à payer la totalité de la dette ? À savoir que nous soupconnons que la mère de ce dernier la conseillée de ne pas travailler et de rester au rsa jusqu'à la fin de l'affaire parce qu' il ne sera jamais solvable